

COMITE SPORT EDUCATIF



Président :

BLANCHEMAIN Christian – 6, rue Urbain Le Verrier – 76360 BARENTIN
Tél. 02.35.92.61.08 Portable : 06 09 66 17 01 Email : christ.blanchemain@free.fr

Secrétaire :

VEILLEUX Denise – 11 résidence Paul Pichon – 27620 GASNY
Tél. 02.32.52.68.02 Portable : 06 15 05 60 77 Email : denise.veilleux@lmn-ffm.org

Membres :

ANQUETIL Ludovic – 40 rue des Noisetiers – 76940 LA MAILLERAYE SUR SEINE
Tél. 09.54.40.61.43 Portable : 06 12 01 13 44 Email : d.c.ludo@hotmail.fr

LEMONNIER Philippe – 228, chemin des Hayes – 76480 EPINAY-SUR-DUCLAIR
Tél. 02.35.37.17.93 Portable : 06 63.34.15.94 Email : lemonnier-philippe@wanadoo.fr

ROSA Pierre-Antoine – App.2518 - 25 avenue du 43^e Régiment d'Artillerie – 14000 CAEN
Tél. Portable : 06.13.80.01.65 Email : teamrpa@laposte.net

REGLEMENT DES STAGES EDUCATIFS POUR LA SAISON 2017

DEFINITION

La Ligue Motocycliste de Normandie organise des stages pour les licenciés NJ1, NJ2 et NJ3 en possession de motos 50cc, 65cc et 85cc.

Ces journées de stage se **dérouleront sur la journée du samedi ou du dimanche selon le choix des clubs**, et seront ouvertes aux pilotes licenciés de 6 à 12 ans et appartenant à un club normand ou une autre ligue. **Elles ont pour objectif l'apprentissage et le perfectionnement à la pratique moto.**

Tout pilote de plus de **7** ans, en possession des guidons et licences adéquats, pourra participer au Championnat de Normandie 50/65cc **ou** 85cc, tout en pouvant continuer de pratiquer aux stages (se référer au règlement particulier des dits championnats).

Ces journées de stage devront avoir lieu sous l'autorité d'un ou plusieurs éducateurs désignés par la LMN, sur des terrains adaptés, homologués et assurés.

Une catégorie Quad est prévue lors de ces journées d'apprentissage de la moto.

Ces journées seront découpées comme suit :

- 8 h 30 à 9 h 00 : **Accueil des pilotes – Vérification des inscriptions**
- 9 h 30 à 12 h 00 : **Echauffement et pratique**
- 12 h 00 à 13 h 30 : **Pause repas**
- 13 h 30 à 16 h 00 : **Pratique**

Dans le cas où un CASM serait organisé le même jour, la pratique se terminera à 13 h 00. Une course pourra, éventuellement, être organisée. Aucun classement ne sera établi.

CIRCUITS

Les mesures de sécurité sur les circuits organisant les stages des licenciés NJ1, NJ2 et NJ3, devront être conformes à celles définies dans le règlement des Championnats de Ligue. Les clubs, organisant un stage, indiqueront, par un fléchage, l'endroit du circuit.

SECRETARIAT

Il est tout à fait souhaitable qu'un local fermé, fixe ou itinérant, soit mis à la disposition des responsables, afin de faciliter leur travail.

ENGAGEMENTS

En début d'année, les pilotes, souhaitant participer aux stages éducatifs, devront s'inscrire préalablement, en téléchargeant le bulletin d'inscription aux Stages Educatifs, sur le site www.LMN-FFM.ORG, et en le renvoyant avec les cases cochées correspondantes aux stages choisis, dûment daté et signé, accompagné du chèque de règlement, au président, Christian BLANCHEMAIN.

Les droits d'engagement, non remboursables, sont fixés à 20 € par enfant pour chaque stage.

Les chèques devront être établis à l'ordre de la **Ligue Motocycliste de Normandie**.

RESPONSABILITE

En cas d'absence des parents ou tuteurs, lors du stage, un formulaire de décharge (également téléchargeable sur le site LMN) devra être remis, dûment complété et signé par les parents ou tuteurs, au responsable du stage.

OFFICIELS

Sur chaque stage, les officiels seront :

- le responsable des stages
- les éducateurs

APPLICATION DU REGLEMENT

Il est rappelé que tout pilote est responsable de ses accompagnateurs dans l'enceinte du circuit, avant, pendant et après le stage.

CALENDRIER PREVISIONNEL STAGES EDUCATIFS MOTOCROSS (mis à jour sur notre site « LMN-FFM.ORG ») :

- 5 mars - Gorges (50)
- 11 mars - La Barre en Ouche (27)
- 8 avril - St-Valéry-en-Caux (76)
- 15 avril - Berthouville (27)
- 22 avril - ND de Gravenchon (76)
- 25 mai - St-Valéry-en-Caux (76)
- 10 juin - Millières (50)
- 25 juin - Elbeuf-sur-Andelle (76)
- 30 juillet - Basly (14)
- à définir - Rauville-la-Place (50)

Pour les stages éducatifs Trial, se reporter à la commission Trial.